

FAIRE PAYER LES PAUVRES...

Naguère le «Front Popu» avait inventé une formule qui eut un succès certain: «FAIRE PAYER LES RICHES». Il est vrai qu'en fixant le nombre de riches à «200 familles», les politiciens du «Front Popu» limitaient considérablement la portée de leur affirmation et s'apprêtaient eux aussi... à faire payer les pauvres !

Aujourd'hui, la bande Chirac-Juppé ne s'embarrasse même plus de précautions oratoires... Ils annoncent clairement la couleur: FAIRE PAYER LES PAUVRES. A eux et à eux seuls de faire les frais des fameux «critères de convergences» de l'Europe vaticane et des exigences du Traité de Maastricht dont la ratification est due, ne l'oubliez pas, à l'appui de Jacques CHIRAC lui-même qui, avec les Delors et autre Martine Aubry a appelé à voter pour ce traité de sinistre mémoire. Pas étonnant dans ces conditions qu'il fasse allégeance au Pape, sinon de la Chrétienté, mais, pour le moins, de l'Église catholique apostolique et romaine. Pas étonnant, non plus, que Juppé et son abbé de service Jacques Barrot, prétendent obliger les syndicats à renoncer à leur indépendance en devenant subsidiaires de l'État. En d'autre temps, on aurait parlé de «collaborateurs».

La République n'étant plus à la mode, on a fait appel à un «aristo», un certain Mr Dominique de la Martinière pour concocter une réforme qui, selon «Le Monde»: «préconise d'abaisser progressivement à 40% le taux le plus élevé de l'impôt sur le revenu, contre 56,8% actuellement».

Mais cette mesure entraînant un manque à gagner pour l'État, Mr de la Martinière, qui n'a pas oublié que le peuple est taillable et corvéable à merci, a trouvé la parade: «Cette mesure, qui devrait coûter à l'État 50 milliards de francs en cinq ans, serait notamment financée par la suppression de nombreux abattements et, notamment, celui de 20% dont bénéficient les salariés».

Vous avez bien lu: Juppé envisage de supprimer purement et simplement l'abattement de 20% dont bénéficient les salariés. Mais cela ne suffit pas et la bande Juppé-Notat annonce d'ores et déjà une deuxième réforme qui consistera: «à réduire, année après année, les cotisations maladie des salariés pour y substituer une «cotisation-maladie universelle», dont l'assiette sera étendue aux revenus du capital, avec un taux faible».

Autrement dit, au salaire différé dont bénéficient effectivement les salariés, on substituera progressivement l'impôt... qu'ils paieront et dont il est probable que, compte tenu des critères de convergences, le montant n'ira jamais à l'assurance maladie. On remarquera également l'appel du pied aux néo-staliniens de la C.G.T. qui, faute de pouvoir «faire payer les riches» demandent une «taxation du capital». Il est vrai que le gouvernement ne sous-estime pas les difficultés qui l'attendent, ce que note opportunément *Le Monde*: «Cette réforme s'annonce politiquement délicate, car elle risque d'entraîner des transferts de charges importants au détriment des retraités et des fonctionnaires».

Dans ces conditions, les Rocard, Martine Aubry et autre Robert Hue, ne seront pas de trop, dans le cadre d'une cohabitation harmonieuse, pour contribuer, avec Notat et les CRS, au maintien de l'ordre! Le C.C.N. de la C.G.T.F.O., quant à lui, a, dans sa dernière réunion, décidé de ne pas se faire le valet du gouvernement en faisant acte de candidature à la Présidence de la C.N.A.M. Mais, bien entendu, d'autres ont, d'ores et déjà, décidé de se porter volontaires et, n'en déplaise à Viannet, ce n'est pas seulement une question de places!

En tout cas, les anarcho-syndicalistes, les vrais, n'accepteront jamais d'être les auxiliaires du pouvoir. Ils seront avec les travailleurs, les chômeurs et les exclus... dans la rue!